

L'innovation entrepreneuriale : Positionnement dans la durabilité économique des nations « Cas du Maroc ».

Entrepreneurial innovation : Positioning in the economic sustainability of nations « Case of Morocco ».

BOUAZZAOUI Rian

Doctorant

FSJES Oujda

Université Mohammed Premier - Maroc

Economie Sociale et Solidaire et Développement Local

r.bouazzaoui@ump.ac.ma

rianbouazzaoui02@gmail.com

BENTAHAR Abdelrhani

Enseignant chercheur en économie

FSJES Oujda

Université Mohammed Premier - Maroc

Economie Sociale et Solidaire et Développement Local

abdelrhani.bentahar@ump.ac.ma

bentaharrhani@yahoo.fr

Date de soumission : 30/03/2022

Date d'acceptation : 15/06/2022

Pour citer cet article :

BOUAZZAOUI R. & BENTAHAR A. (2022) «L'innovation entrepreneuriale : Positionnement dans la durabilité économique des nations « Cas du Maroc», Revue Française d'Economie et de Gestion «Numéro spécial : Publication des actes du colloque "L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"» pp : 157- 172.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

La crise de la covid-19 qualifiée de sans précédent a dépassé son champ sanitaire tout en effondrant l'ensemble des systèmes économiques mondiaux. Le Maroc, quant à lui, a subi des effets très agressifs tant sur le volet économique que social.

Le déclin économique d'un grand nombre de TPE et de PME est principalement dû à l'interruption temporaire et/ou permanente des activités.

Face aux défis de la relance économique, du développement économique territorial durable et de la pérennisation des entreprises en temps de crise. L'innovation est essentielle pour les entreprises marocaines, ainsi que pour les porteurs de projets, notamment en termes de développement de nouveaux produits, procédés, styles de management innovants, etc. en tant que levier majeur de développement.

L'essor de notre contribution s'articulera autour de la mise en évidence de l'attractivité territoire, d'étudier profondément l'intelligence innovationnelle des acteurs économiques marocains. Nous nous concentrerons également sur la position clé de l'innovation au cœur de la feuille de route élaborée par les entités publiques et privées marocaines pour surmonter les effets de la crise, renforcer l'esprit d'entreprise et assurer le développement d'une économie régionale forte, durable, tournée vers l'avenir et à forte valeur ajoutée.

Mots clés : « Attractivité territoriale ; Crise ; Innovation ; Ancrage entrepreneurial ; Durabilité économique ».

Abstract

La crise de la covid-19 qualifiée de sans précédent a dépassé son champ sanitaire tout en effondrant l'ensemble des systèmes économiques mondiaux. Le Maroc, quant à lui, a subi des effets très agressifs tant sur le volet économique que social.

The economic decline of a large number of VSEs and SMEs is mainly due to the temporary and/or permanent interruption of activities.

Faced with the challenges of economic recovery, sustainable territorial economic development and the perpetuation of companies in times of crisis. Innovation is essential for Moroccan companies, as well as for project leaders, especially in terms of developing new products, processes, innovative management styles, etc. as a major lever for development.

The thrust of our contribution will revolve around highlighting the attractiveness of the territory, to study deeply the innovation intelligence of Moroccan economic actors. Nous nous concentrerons également sur la position clé de l'innovation au cœur de la feuille de route élaborée par les entités publiques et privées marocaines pour surmonter les effets de la crise, renforcer l'esprit d'entreprise et assurer le développement d'une économie régionale forte, durable, tournée vers l'avenir et à forte valeur ajoutée.

Keywords : « Territorial attractiveness ; Crisis ; Innovation ; Entrepreneurial anchoring ; Economic sustainability ».

Introduction

La crise pandémique, qui a gravement perturbé tous les secteurs du système économique marocain, a accélérée la nécessité pour les acteurs publics et privés d'intervenir pour remettre l'économie nationale sur les rails, développer son attractivité et promouvoir le dynamisme régional.

En vue de dépasser des conséquences dévastatrices de la crise sanitaire, le Maroc s'oriente vers l'encouragement, le renforcement et l'intensification des initiatives innovatrices. À cette fin, une redynamisation de la régionalisation, fondée sur des formes de participation et de cohésion organisationnelle entre tous les acteurs publics et privés territoriaux est essentielle. En d'autres termes, il s'agit de promouvoir l'attractivité des territoires, via le renforcement des activités économiques dans toutes les régions du pays à travers et l'encouragement des activités entrepreneuriales innovantes.

Le succès de l'écosystème entrepreneurial dépend largement de la volonté des entreprises et des jeunes promoteurs, ainsi que de celle des autorités qui est reflétée par des ambitions des pouvoirs publics à travers le nouveau modèle de développement.

C'est dans cette lignée que l'exigence d'innovations différentialistes est à présent considérée comme un facteur déterminant de la créativité des très petites et moyennes entreprises (TPME) marocaines leur permettant d'une part de s'adapter au contexte de crise, et d'autre part, d'être capable de résister à une concurrence de plus en plus féroce dans un environnement intensément concurrentiel, globalisé et changeant.

À ce propos, notre questionnement de recherche est de savoir « **Dans quelle mesure l'attractivité territoriale et l'innovation renforcent-elles les activités entrepreneuriales ?** ». En matière d'entrepreneuriat durable, la contribution des acteurs économiques ne devrait en principe pas se limiter au développement du capital financier, c'est-à-dire, à la réalisation de performances financières, mais devrait également assurer le développement du capital social et environnemental des territoires.

Afin de répondre à notre problématique nous avançons les hypothèses de recherches suivantes :

- **Hypothèse 1** : En raison de son attractivité, le territoire offrirait une assise favorable pour les entreprises et les jeunes porteurs de projets.
- **Hypothèse 2** : L'innovation et l'introduction de technologies avancées renforcerait la résilience des entreprises marocaines face aux chocs provoqués par les événements inattendus.

Nous essayerons dans notre recherche de montrer l'importance de l'innovation pour un développement économique durable, même en période de crises majeures et brutales tel que celle du covid-19.

Notre démarche de travail nous conduit à structurer cet article en deux sections. La première sera consacrée à un survol de la littérature académique relative aux concepts du territoire et d'attractivité territoriale. Alors que la seconde section vise, dans un premier temps, à mettre en exergue le rôle des clusters et des systèmes de production localisés (SPL), à assoir l'attractivité des territoires¹ et par conséquent stimuler la position du Maroc en matière d'innovation. Dans un second temps, à démontrer l'importance de l'innovation entrepreneuriale. Et enfin à mettre en évidence le rôle des nouvelles technologies d'information et communication (NTIC) et des technologies avancées pour consacrer la durabilité et pour assoir la résilience économique du pays.

Ainsi, la reprise économique est l'une des principales priorités du Maroc. En ce sens que la situation actuelle exige l'implication de tous les acteurs et la fourniture de grands efforts pour relancer et redynamiser l'économie nationale de façon à assurer la promotion de l'emploi.

1. Territoire et attractivité territoriale dans la revue de littérature économique

De nos jours, le territoire et son attractivité constituent l'une des questions clés du management public. L'intérêt porté à ce domaine de gestion publique est double. D'une part, elle cherche à utiliser la pratique des sciences de gestion pour entrelacer de manière appropriée les politiques publiques menées par l'État, c'est-à-dire par les administrations publiques et les collectivités locales. D'autre part, elle cherche à renforcer les relations entre tous les organismes publics et privés afin de garantir un haut degré d'attractivité et d'ancrage territorial.

Dans cette optique, notre première section a pour vocation de se pencher sur la compréhension du concept de territoire, de même que de cerner la notion d'attractivité territoriale.

1.1. Le territoire : Un concept pluridisciplinaire

Partant du concept de territoire, qui est selon Pecqueur (2010) une échelle géographique de coordination entre les acteurs et une dimension située entre l'individu et les systèmes productifs nationaux. Quand à Jacquier (2009) le territoire peut être défini comme étant un endroit composé de trois éléments fondamentaux : le lieu, les personnes et les institutions qui définissent et orientent les

¹ Le territoire peut correspondre à une économie nationale, une région, une ville, une localité. Pour notre cas correspond à la région.

Numéro spécial : Publication des actes du colloque

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" activités de la population appartenant au territoire en question dans des sphères de développement soutenable. Cette définition nous renvoie naturellement à celle proposée par Médard (1969) qui, de sa part, considère le territoire comme une réalité communautaire, autrement dit, comme un endroit dans lequel des gens interagissent et partagent une vie commune sous la régulation des institutions.

De plus, le territoire présente une certaine complexité, comme le montre la définition développée par Moine (2006), c'est un système complexe composé d'un écheveau de relations entre les personnes, d'un système de représentation et d'un système d'acteurs sur un espace géographique. Le territoire est appréhendé comme un espace qui émerge en fonction de la réussite des acteurs à résoudre les contraintes environnementales, sociétales voir même productives partagées (Pecqueur et Itçaina, 2012).

Aujourd'hui dans un contexte de mondialisation, avec la concurrence acharnée, le développement et la valorisation des territoires est une véritable nécessité primordiale pour remodeler notre économie, notamment en attirant et en stimulant les investisseurs nationaux et internationaux. En outre, l'encouragement et l'orientation des jeunes vers les activités entrepreneuriales contribueront au développement économique du pays. Cet encouragement est de nature à amortir une partie des effets sociaux provoqués par la crise à travers la création d'emplois et la résorption du chômage.

Il est important de signaler que l'atteinte d'un niveau de développement harmonieux, intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales, est tributaire de l'implication de tous les acteurs (responsables territoriaux, entreprises, société civil, ...) dans une logique de coordination et de participation pour faire émerger un projet de développement endogène de leurs territoires.

Cette ligne de développement recherché souligne l'importance de la mise en œuvre de politiques territoriales visant à intégrer différentes perspectives de développement tout en prenant en considération les logiques sectorielles (Massicotte, 2003).

En effet, les transformations induites par la crise du covid-19 appellent une approche de développement spatial qui intègre trois sphères, à savoir, économique, sociale et environnementale. Ces trois dimensions dépendent de la favorisation de logiques de coopérations de différentes natures entre l'ensemble des acteurs territoriaux et de leurs capacités à générer des innovations (Jacquier, 2008).

Les défis actuels se situent principalement dans le domaine de la gouvernance, où les intervenants concernés par le management des territoires doivent actualiser leurs stratégies et renforcer leurs capacités à élaborer des réponses aux enjeux actuels. En conséquence, ces acteurs sont confrontés à la nécessité de mettre l'innovation au cœur du développement des politiques, des styles organisationnels, des procédés productifs, et des canaux de distribution.

Dans le même ordre d'idées, Vaillancourt (2016) préconise une intervention collective impliquant la société civile et les élus à co-construire et à institutionnaliser l'innovation dans les régions.

Numéro spécial : Publication des actes du colloque

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"

A ce stade, il est capital de signaler que le territoire n'est plus considéré comme un simple réceptacle.

Il est conçu de nos jours comme étant un concept clé qui contribue fortement à l'endogénéisation de du développement territorial.

Il est vrai que cette notion est polysémique et riche de sens. A la lumière de l'analyse de la littérature, le territoire peut être perçu de notre côté comme un découpage politico-administratif regroupant un ensemble d'acteurs publics et privés qui s'organisent sous forme de réseaux dans l'objectif d'un développement durable à travers la créativité, l'innovation et la performance.

A ce stade, et après l'exposition des certaines définitions du concept de territoire. Force de constater que la notion du territoire est d'une importance capitale surtout dans un contexte de mise en application accélérée de la régionalisation avancée et de la territorialisation des programmes de développement au Maroc. En effet, la contribution du territoire devient de plus en plus flagrante à la construction d'un développement durable économiquement et socialement. Nous nous intéresserons ci-après plus spécialement à l'attractivité territoriale et à son ancrage.

1.2. Attractivité territoriale : Facteur clé de la réussite entrepreneuriale au Maroc

Passant à l'attractivité territoriale, dont l'origine remonte au débat relatif à la captation des capitaux étrangers et à l'implantation des filiales. Selon Thiard (2005), cela peut s'expliquer par les efforts des nations de tenter d'attirer les investissements étrangers qui sont considérés comme levier incontournable de croissance tout en mettant en concurrence à la fois les nations, régions et aussi bien les villes.

Dans le même sens, l'élargissement de la notion d'attractivité en portant le caractère « multi-cible » et « multidisciplinarité » (Gérardin et Poirot, 2010) s'explique parfaitement par le fait que le concept s'est étendu d'après Damon et al., (2010) à toutes les dimensions de ce qui peut faire la qualité d'un espace.

Cette partie de notre contribution s'intéresse principalement à l'attractivité territoriale au sens économique. Cependant, il est primordial de signaler que le volet économique de l'attractivité des territoires dépend également de l'attractivité résidentielle et touristique, qu'on peut qualifier comme déterminants de réussite de la dimension résidentielle et touristique de celle-ci. Ces deux dimensions sont déterminantes pour la réussite de l'attractivité économique territoriale qui cherche à recouvrir tous les usagers potentiels de l'espace (Thiard, 2005).

En outre, l'attractivité territoriale s'appréhende comme étant un objectif partagé par l'ensemble des acteurs publics et privés. Il en résulte ainsi des besoins mutuels entre les différentes parties prenantes. Cette interaction des besoins s'explique, d'une part, par le fait

Numéro spécial : Publication des actes du colloque

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" que les entreprises dépendent de leur localisation dans des territoires disposant des moyens et ressources leurs permettant l'exercice de leurs activités confortablement. À leur tour, les territoires devraient compter le plus grand nombre d'entreprises amène d'améliorer la qualité de vie des résidents et d'attirer davantage d'investisseurs nationaux et étrangers. Et, infine à la création de richesse et d'emplois dans le territoire.

Par ailleurs, un territoire attractif est un territoire disposant des conditions fondamentales d'attractivité, qui peuvent être qualifiée de ressources matérielles et/ou idéelles (Pecqueur et Gumuchian, 2007), à savoir :

- Primo, des matières premières, des infrastructures (routières, maritimes, aériennes, etc.) permettant une interconnexion fluide avec les autres territoires et également un accès facile aux marchés ;
- Secundo, des centres de formations professionnelles et universitaires permettant la préparation d'une main d'œuvre compétente et qualifiée, des ingénieurs, des managers, etc. capables d'apporter de la valeur ajoutée aux différentes organisations qui composent le territoire ;
- Tertio, des centres de recherches et développement (R&D) assurant l'augmentation du potentiel d'innovation, des connaissances et du savoir-faire.

La combinaison de ces ressources permettra de garantir « *la biodiversité territoriale* », qui, selon Bessière (1998) qui sont considéré comme facteur de « *construction et d'affirmation territoriale* ».

A ce propos, et dans le contexte géoéconomique actuel, les ressources construites par le territoire constituent une variable stratégique pour son développement et sa compétitivité.

Il est capital, à ce stade, de mettre en place des systèmes d'intelligence territoriale fondé sur la valorisation et l'émergence des ressources construites, notamment le savoir, la compétence et l'organisation, qui sont désormais comme maillons de développement des territoires.

De manière générale, l'attractivité territoriale peut être comprise comme la capacité des territoires d'attirer des acteurs économiques et sociaux. Ces derniers sont précieux puisqu'ils participent à la construction d'un développement économique et social durable. Toutefois, cette attractivité territoriale doit être compléter par un ancrage, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'attirer les entreprises à se localiser et à s'implanter, mais plutôt de les retenir et de les conserver durablement sur le territoire. Il s'agit alors de faire en sorte de transformer l'attractivité en ancrage territorial tout en traçant une trajectoire de développement commune aux entreprises et au territoire.

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"
A ce niveau, et après avoir expliqué brièvement l'attractivité territoriale, il est très important de noter que, selon Benko (1999), les territoires entrent en compétition et opèrent dans un régime d'avantage concurrentiel surtout dans le cadre d'une économie de plus en plus mondialisée. Zimmermann (2005), quant à lui, pointe le fait que les territoires se retrouvent dans une logique concurrentielle méconnaissant l'Etat-nation.

Sous l'influence de la concurrence territoriale et des effets de la crise sanitaire, le marketing territorial s'impose comme un impératif pour les acteurs territoriaux. Ce genre de marketing assure la promotion de l'image des territoires par les administrations publiques et les élus à travers la mobilisation, de façon organisée, des ressources et moyens existants sur le territoire. Le but ultime est de doter le territoire d'une image identitaire particulière. Un tel objectif ne peut être atteint qu'à travers la réalisation d'un développement territorial durable. Ce dernier implique la combinaison de plusieurs facteurs : écologiques, sociaux, institutionnels, économiques, etc.

C'est là qu'intervient l'importance des systèmes de production locaux (SPL) et des clusters à l'amélioration de la triptyque : innovation, attractivité et compétitivité des territoires.

Dans le même ordre d'idées le couplage entre élus/ manager et fortement recommandé aux responsables de la qualité des territoires dans la mesure d'instaurer une culture commune portant sur l'attractivité territoriale tout en impliquant, au même temps, l'ensemble des acteurs publics et privés ainsi que les citoyens. Dans le même sens, nous nous référons à la position de Hernandez (2006 ; 2008), qui, selon laquelle les mouvements de déconcentration et de décentralisation amènent les territoires à prendre en main leurs propres destins.

Dans la même lignée, l'orientation des territoires par la mise en place d'instruments et de politiques orientées vers un objectif d'attractivité dans un souci d'avantage concurrentiel territoriale assure la distinction entre les concurrents (Thisse et Ypersele, 1999 ; Camagni, 2005, 2006 ; Gérardin et Poirot, 2010).

2. Systèmes de production locaux (SPL) & Clusters : Leviers de valorisation, de développement, de croissance et déclencheurs de l'innovation dans un contexte de crise

A l'ère de la crise, le gouvernement marocain déploie des efforts colossaux tout en cherchant de redresser la situation économique du pays. Dans ce contexte, la relance des politiques publiques garantissant la valorisation des territoires, leurs compétences et leurs ressources (naturelles, matérielles et construites), pour propulser au-devant l'économie nationale, s'impose comme l'un des choix stratégiques. En d'autres termes, il n'est plus possible de

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" réagir face aux effets négatifs de la crise sanitaire, sans passer par une réponse régionalisée et territorialisée assurant la création d'une performance économique durable.

A ce niveau, et avant d'aborder l'importance des SPL et des clusters, deux importantes questions peuvent être posées :

- Est-ce que les SPL et les clusters favorisent-ils l'attractivité territoriale ?
- Comment la révélation et le renforcement de l'innovation sont-ils assurés par les SPL et les clusters ?

Pour répondre à nos questions, il est important de comprendre, dans un premier lieu, les SPL et les clusters. Et d'étudier, par la suite, la contribution de ces derniers à la promotion des activités entrepreneuriales innovantes.

2.1. SPL & Clusters : Leviers de développement entrepreneurial et de croissance

La question de la forme d'organisation économique territoriale suscite un intérêt croissant chez la communauté des chercheurs. L'intégration des données géographiques (des espaces) prend de plus en plus une place croissante dans l'essai de la compréhension des phénomènes économiques. De notre côté, nous essayerons tout au long de cette seconde partie de démontrer le rôle des SPL et des clusters dans le développement économique des nations, notamment au Maroc.

Premièrement, la notion de Système Productif Localisé (SPL) qui est également appelé Système Local de Production découle de celui de district industriel, qui, selon Marshall (1890) est un ensemble de systèmes productifs regroupant un nombre colossal de PME et de PMI regroupées géographiquement et contribuant à la production de produits homogènes.

Concernant les SPL, il s'agit d'après Datar (2002) d'organisations productives et interdépendantes ayant des activités similaires voir complémentaires. Ces organisations qui répartissent entre elles le travail de production se localisent sur un même territoire correspondant à un bassin d'emploi.

En outre, les SPL peuvent être construits autour d'entreprises de tailles, qu'il s'agisse de PME et/ou de grandes entreprises. Ces entreprises ne sont pas nécessairement concentrées dans une branche, ou spécialisées dans différentes étapes du processus de production d'un même produit.

L'existence des SPL sur un territoire favorise l'efficacité économique, la cohésion ainsi que les effets de levier en multipliant les partenariats public-privé et permet finalement de développer des coopérations stratégiques et d'alliances (Lartigue et al. 2008). Cependant, les

SPL peuvent être définies comme l'intégration de trois critères : l'intégration du réseau, la dynamique d'apprentissage et l'ancrage territorial (Carton et al. 2006).

Deuxièmement, le terme cluster trouve ses origines dans le livre « *The Competitive Advantages of Nations* » du professeur M. Porter. Selon lui le cluster s'appréhende comme « une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées, dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent », Cité par (Rajae Amine, 2016).

D'autres tentatives de définition du terme ont été attribuées au concept cluster. Rosenfeld (2002) l'a défini comme une masse d'entreprises qui tissent entre elles des relations systématiques basées sur la complémentarité et la similitude dans une zone géographique limitée et contribuant à l'attraction de services, de ressources ainsi que des fournisseurs spécialisés. Le cluster est une concentration d'un ensemble spécifique d'acteurs interconnectés, notamment, des entreprises industrielles, des organismes de recherche et de développement et aussi bien des universités, qui s'efforcent de partager une vision commune des dynamiques de croissance et des stratégies communes de développement économique ou technologique visant les domaines d'excellences.²

A cet égard, la présence des clusters et des SPL sur les territoires ne peut être négligée et revêt de plus en plus une importance grandissante surtout à la contribution de relancer favorablement l'économie marocaine qui évolue incessamment dans un monde des affaires globalisé.

Force est de constater, à ce niveau, que l'amélioration de la dynamique collaborative entre les acteurs économiques et institutionnels du territoire participe au renforcement des capacités d'innovation ainsi qu'à la compétitivité des organisations à long terme. A ce propos, Bocquet et Mothe (2009) affirment qu'à l'échelle des territoires, la création de richesses et d'emplois sont souvent sous-entendue comme objectif final des territoires.

Penchons-nous, à présent, sur le rôle de l'innovation et des nouvelles technologies à la réussite de la relance économique, surtout dans un contexte, de post-crise qui est également caractérisé par une forte mondialisation des affaires.

² Définition proposée par le ministère français de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

2.2. Innovation & intelligence artificielle (IA) : Catalyseurs aux actions d'entreprendre & révélateurs du progrès et de résilience économique

Dans la recherche du développement durable des territoires, l'introduction d'une vision ambitieuse et plus systématique, en matière d'innovation, nous apparaît comme indispensable. A cet égard, il est important de signaler que d'après les résultats de l'indice mondial de l'innovation 2021 publié par l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Maroc a perdu deux places dans le classement mondial des États les plus innovants. Il se place désormais à la 77^{ème} position.

Dans le même ordre d'idées, l'OMPI affirme à travers son directeur Daren Tang que les secteurs qui ont misé sur la numérisation, la technologie et aussi bien l'innovation ont bien résisté face aux effets néfastes de la crise sanitaire. D'où apparaît l'effet positif de l'innovation et de l'IA. En l'occurrence, le renforcement d'adoption des technologies d'information et de communication (TIC) au cœur de la gestion quotidienne des entreprises marocaines constitue une forte nécessité garantissant leurs survies ainsi que la réalisation de résultats satisfaisant.

De plus, appeler ces dernières à s'exceller de plus en plus dans les domaines liés à l'innovation et les technologies avancées, conditionnent la réussite de la remise de l'économie marocaine sur les rails surtout dans la finalité d'adaptation à la fois au contexte d'après la crise et à la nouvelle génération industrielle, à savoir l'industrie 4.0 qui marque la quatrième révolution industrielle.

Cette nouvelle ère d'industrie peut être appréhendée, tout d'abord comme la numérisation des moyens de production et des modèles économiques. Ensuite, comme étant la mobilisation des modes de conception de diffusion, d'exploitation et de régulation de l'innovation. Et enfin comme l'utilisation des nouvelles technologies au sein des entreprises. Selon Hirsch-Kreinsen (2018) l'Industrie 4.0 repose sur le développement de technologies de pointes et constitue une utopie technique.

L'application de cette génération industrielle permettra aux PME et TPE de générer un saut d'innovation. Cependant, sa mise en application reste difficile surtout qu'elle nécessite un certain nombre de scénarios préparatifs tels que, le développement de feuilles de routes technologiques, la création de centre de compétences spécifiques à la génération 4.0 ainsi que d'usines témoins, le lancement des programmes publics de recherche favorisant la professionnalisation des entreprises marocaines et la préparation d'une plateforme dédiée à

Numéro spécial : Publication des actes du colloque

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" cette nouvelle génération industrielle. Il est important également d'enclencher les divers acteurs, politiques, économiques ainsi que sociaux.

Certes, cette récente génération 4.0 ne doit se focaliser que sur les étapes de développement des produits et des services mais plutôt d'être intégré aussi bien à l'exploitation des technologies au contexte technique et organisationnel du travail (Hirsch-Kreinsen, 2020).

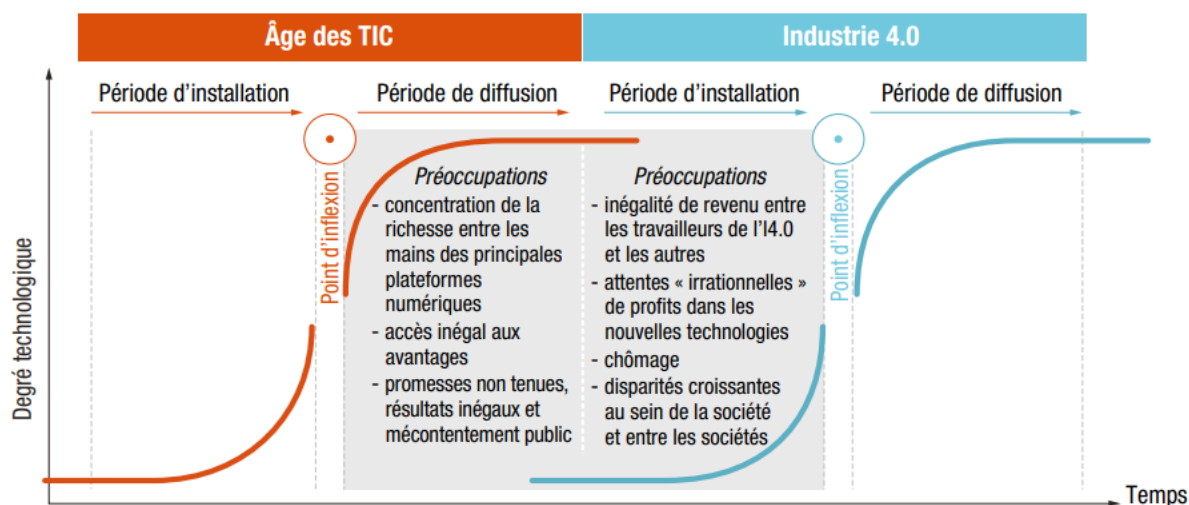
Il s'agit d'une préoccupation mondiale, la génération 4.0 combine l'automatisation, l'internet des objets et l'IA qui constituent innovations technologiques. Ceci justifie que l'innovation est la base autour de laquelle s'inscrivent les nouveaux modèles industriels et économiques de rupture.

A cet égard, il nous semble essentiel de s'intéresser à l'impact de cette génération 4.0 par rapport à la logique économique qui passe de la production de masse à celle de personnalisation de masse. Ces mécanismes de création de valeur reposent sur une production plus flexible et à la demande plutôt que sur les effets d'échelle et de quantité. De plus, cette fabrication à la demande permettra la réduction de stockage et par conséquent le gain en termes de coût de stockage surtout dans un contexte d'incertitudes sur les volumes, compte tenu de la crise économique engendré par la crise sanitaire ainsi que la diversité croissantes des attentes des clients.

Elle place au cœur de sa logique la prédiction de la maintenance. Elle met également au centre de ces objectifs une adaptation maximale de la fabrication en autocorrigant les défauts au préalable. Ceci permettra par conséquent la réduction des rebuts.

Dans ce contexte économique turbulent, il est important de marquer que, la mise en place d'une logique hybride contribuant à la création de nouvelles activités basées sur la combinaison des ressources, des compétences, des technologies est fortement recommandée. Il est aussi primordial d'encourager l'ouverture des entreprises marocaines sur l'innovation dans toutes ses dimensions, à savoir, innovation et création de nouveaux produits, d'activités de services, de nouveaux procédés techniques et de méthodes numériques (Guesnier, Le Maignan, 2006). C'est à partir de ces initiatives d'adoption de nouvelles technologies et de l'innovation que le Maroc espère construire des leviers de croissance autour de grands complexes d'innovation puissants.

Figure N°1 : Evolution technologique : Des TIC à la génération 4.0



Source : Rapport sur la technologie et l'innovation (2021).

La figure susmentionnée démontre clairement l'évolution technologique en question. Il est notoire que face à cette vague spectaculaire des technologies nouvelles, les entités économiques marocaines se trouvent devant un essor principal de renforcement des TIC et de passage aux technologies d'avant-garde tout en intégrant les robots collaboratifs (cobots). Ceci aura pour effet l'amélioration de leurs compétitivités et de leurs résiliences.

Néanmoins, ce nouveau paradigme technico-économique se base autour de la volonté de l'Etat à mettre en place des dispositifs structurels assurant ce changement d'envergure qui est recommandé aux entreprises marocaines et qui permettra sans doute à ces dernières une certaine adaptation aux évolutions actuelles et même face aux crises soudaines telle que celle de la covid-19.

Il est important de souligner que la combinaison des nouvelles technologies, par exemple, l'IA et la robotique, favorisera incessamment la diversification des activités économiques tout en stimulant des processus de fabrication, comme par exemple, l'élaboration de prototype de nouveaux produits ainsi que les processus métiers et donc l'amélioration de la compétitivité économique du pays. C'est dans cet esprit de convergence, de mise en place d'un véritable écosystème d'innovation et aussi bien de mobilisation conjointe de l'innovation et de l'IA que se développera vraisemblablement la dynamique entrepreneuriale.

En effet, il ressort que, selon une étude réalisée par l'observatoire marocain des pratiques de management (ONPM) qu'un nombre important de dirigeants (33,3% des réponses) assimilent que la génération 4.0 est un ensemble d'outils technologiques (internet des objets, IA, Big-Data, etc.) permettant de moderniser les systèmes de production de biens et services.

Cependant, cette nouvelle vision nécessite des efforts complémentaires entre l'Etat ainsi que les entreprises elles-mêmes afin d'assurer l'évolution de ces dernières.

Au final, l'innovation n'est pas qu'affaire d'institutions, elle est aussi et d'abord le fait d'hommes et de femmes, qui s'investissent sur les différents territoires du pays.

Conclusion & implications managériales

En guise de conclusion, la construction d'un tissu économique durable capable de faire face à des crises soudaines dépend principalement de l'attractivité territoriale qui s'opèrent par des valeurs de coordination, de coopérations, de participation, responsabilisation et de solidarité entre les différents acteurs des territoires, à savoir des entreprises, universités, organismes de recherche, etc. impulsées et soutenues par l'Etat (Datar, 2004).

En effet, et de plus de ce contexte de crise, s'impose la contrainte d'une concurrence internationale féroce, d'où l'importance évolutionniste de la préparation des territoires innovants disposant de climats favorables capables d'attirer des activités entrepreneuriales innovantes favorisant par conséquent le développement économique et social du pays.

Notre contribution théorique nous a permis de tester deux hypothèses qualitatives, qui après l'étude de la littérature se sont affirmées.

- Tout d'abord, et concernant la première, l'attractivité des territoires assure continuellement l'attraction à la fois des entreprises existantes à localiser des filiales et de motiver les jeunes porteurs de projets de choisir les territoires disposant des diverses ressources, à savoir, naturelles et/ou construites de nature matérielles, immatérielles et idéelles, comme étant endroit propice à la mise en œuvre de leur projets d'affaires.
- Et puis, en ce qui concerne la seconde, l'innovation renforce la capacité de créativité des entreprises ainsi que la satisfaction de leurs clientèles à travers la mise en place des outils de l'IA, notamment les cobots (robots collaboratifs). De ce fait, la résilience des entreprises marocaines face aux chocs provoqués par les événements inattendus peut être assurée.

D'ailleurs, ce travail constitue une étape préliminaire de recherche en ce sujet. Il sera intéressant de compléter l'étude de cette thématique postérieurement par un axe de recherche sur le terrain visant de mettre en comparaison et d'analyser les efforts de deux territoires (deux régions marocaines) en utilisant quelques critères adoptés par l'OMPI lors de l'étude des capacités d'innovation des économies mondiales, à savoir, les institutions, le capital humain, les infrastructures, la production créative et la diffusion des connaissances.

Notre prochaine contribution s'efforcera d'étudier pratiquement la capacités des régions choisies à donner une image cohérente prônée de l'innovation et de l'IA comme piliers de différenciation et d'unicité.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Amine. R (2016) : Les clusters au Maroc : Vers l'émergence d'une nouvelle politique industrielle territoriale. Edition : L'Harmattan ;
- (2) Blanchet. M (2016) : Industrie 4.0 : nouvelle donne industrielle, nouveau modèle économique. Edition : Géoéconomie ;
- (3) Hamdouch. A & Reboud. S & Tanguy. C (2012) : PME dynamique entrepreneuriales et innovation. Edition : Peter Lang ;
- (4) Kahmann. M (2021) : Allemagne. L'industrie 4.0 : vers la digitalisation concertée de l'industrie manufacturière ? Edition : Chronique Internationale de L'IRES ;
- (5) Lachapelle & René & Bourque & Denis (2020) : Intervenir en développement des territoires. Edition : Presses de l'Université du Québec ;
- (6) Pelissier. M (2009) : Etude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ? Edition : Revue Internationale d'Intelligence Economique ;
- (7) Serval. S (2018) : l'attractivité territoriale à l'épreuve du temps : comment favoriser l'ancrage territorial des entreprises étrangère ? Edition : L'Harmattan ;
- (8) Torre. A & Vollet. D (2015) : Partenariats pour le développement territorial. Edition Quae ;
- (9) Uzunidis & Dimitri & Manier & Justine (2016) : Innovation de proximité et esprit d'entreprise. Edition : L'Harmattan ;
- (10) Rapport sur la technologie et l'innovation (2021) : https://unctad.org/system/files/official-document/tir2020overview_fr.pdf consulté le 09/01/2022 ;
- (11) [Indice mondial de l'innovation 2021 : Le Maroc perd deux places | Aujourd'hui le Maroc \(aujourd'hui.ma\)](#) consulté le 09/01/2022 ;
- (12) <https://www.lavieeco.com/economie/nouvelles-technologies-comment-le-4-0-est-percu-par-les-entreprises-marocaines/> consulté le 09/01/2022.